

ANNEXE

FICHE DE POSTE PROFESSEUR RELAIS AUPRES DU MAC (MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN° LYON

Présentation de la structure

Le macLYON est un musée dédié à l'art contemporain, sans présentation permanente de sa collection, et dont la programmation d'expositions temporaires explore des formes artistiques souvent non conventionnelles. Les œuvres présentées sont parfois conceptuelles, politiques ou sensibles, et s'accompagnent d'une médiation ajustée notamment auprès des publics scolaires.

Le macLYON se positionne ainsi comme un outil pédagogique vivant, au service des enseignants et des élèves, et un lieu d'expérimentation des formes contemporaines de transmission.

Selon la circulaire n°2010-040 du 30-3-2010, la mission du professeur relais se décline selon quatre orientations principales communes à tous les professeurs relais :

- Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des projets et des dispositifs relevant de l'éducation artistique et culturelle ;
- Informer le milieu scolaire des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et les élèves ;
- Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des actions de formation interdisciplinaires à l'intention des enseignants ;
- Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques.

Le professeur relais auprès du macLyon est chargé, sous la responsabilité du délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle de :

- Travailler en étroite concertation avec l'équipe de la DAAC, plus particulièrement avec la chargée de mission Arts plastiques et avec les autres professeurs relais ;
- Accompagner la mise en œuvre de projets EAC en partenariat avec le macLyon ;
- Promouvoir et accompagner les dispositifs spécifiques de l'EAC, en faisant le lien entre le macLyon et les établissements scolaires du territoire ;
- Participer à l'organisation et à la mise en œuvre de formations à destination des enseignants (parcours de formation DAAC) ;
- Contribuer à la production de ressources pédagogiques transversales conformément aux objectifs du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Le professeur relais sera inclus dans un réseau de 51 professeurs relais coordonné par DAAC de l'académie de Lyon, au service de la politique académique en EAC portée par la DAAC. Il œuvrera en faveur de la pédagogie de projet, du partenariat artistique et scientifique et de l'interdisciplinarité. Il portera auprès du public scolaire et des partenaires culturels les priorités académiques.

Le professeur relais rédige chaque année un bilan d'action détaillé, adressé au délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle.

Cette mission donne lieu à 1 IMP de taux 4, pour un montant total de 2500 euros pour une année scolaire complète et nécessite 4 heures de travail hebdomadaire. Le professeur relais organisera en concertation avec son chef d'établissement, son emploi du temps afin de pouvoir travailler dans les locaux du macLyon. Il se rendra disponible pour la formation annuelle des professeurs relais organisée par la DAAC, ainsi que pour toute action de la DAAC où l'exercice de sa mission serait requis.

Les enseignants de toutes disciplines titulaires dans le 2nd degré dans un établissement public de l'académie de Lyon peuvent postuler. La mission est renouvelable tous les ans.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être envoyées exclusivement par mail à l'attention de Monsieur Mathieu Rasoli, délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, à daac@ac-lyon.fr, avant le **lundi 18 mai 2026** délai de rigueur.

Les entretiens de recrutement auront lieu le **mercredi 27 mai 2026 après-midi**.